



# PRÉCONISATIONS FACE AU RISQUE INONDATION

Commune d'AZAY-SUR-CHER



Novembre 2019

## Vigilance et information



### Ecouter la radio locale

**France Bleu Touraine**

**98.7 FM**

### Attendre les consignes des autorités

L'alerte de la population pourra être lancée sur décision de la municipalité par :

- ⇒ porte-à-porte
- ⇒ affichage dans les quartiers concernés
- ⇒ informations sur le site internet
- ⇒ message sur le panneau électronique place de la Poste
- ⇒ message sur le répondeur téléphonique de la mairie

### Suivre la situation



[vigicrues.gouv.fr](http://vigicrues.gouv.fr)

*Suivi des principaux cours d'eau*



[vigilance.meteofrance.com](http://vigilance.meteofrance.com)

*Toutes situations météo*



**Mairie d'Azay-sur-Cher**

17 Grande Rue - 02 47 45 62 40

[azaysurcher.fr](http://azaysurcher.fr)

*Informations actualisées sur la commune*

## Consignes importantes



Fermez portes,  
fenêtres, soupiraux,  
aérations



Montez à pied  
dans les étages



Fermez le gaz et  
l'électricité

N'allez pas chercher  
vos enfants à l'école,  
ils y sont en sécurité



Ne buvez pas  
l'eau du robinet



Ne vous engagez  
pas sur une route  
inondée à pied  
ou en voiture



### Numéros utiles

- Mairie : 02 47 45 62 40
- Pompiers : 18
- Police : 17
- SAMU : 15
- Mon médecin :
- Mon infirmière :
- Mon voisin 1 :
- Mon voisin 2 :
- Mon voisin 3 :
- Mon voisin 4 :

### Aménager sa zone de survie

Elle doit être à l'étage et accessible depuis l'extérieur (fenêtre).

Prévoir votre kit inondation, accessible et facilement transportable (sac à dos, valise...) qui comprendra :

- une lampe torche un poste de radio à piles, et des piles,
- un téléphone portable chargé,
- des bougies avec briquet ou allumettes,
- de l'eau potable et quelques vivres,
- des vêtements chauds, un imperméable et des bottes,
- des sacs de couchage et des couvertures,
- vos médicaments, ordonnances, carnets de santé et trousse de secours,
- vos papiers d'identité et autres documents importants,
- votre plaquette « Préconisations face au risque inondation »

## AVANT : s'informer, s'organiser, anticiper

- ⇒ Mettre hors d'eau les matières et les produits dangereux ou polluants, les meubles et objets précieux
- ⇒ Protéger ses documents importants dans des sacs étanches
- ⇒ Laisser les volets roulants ouverts et prévoir la clé de secours des portails électriques
- ⇒ Localiser le disjoncteur électrique et le robinet d'arrêt du gaz
- ⇒ Amarrer les cuves et le matériel extérieur
- ⇒ Repérer les stationnements hors zone inondable
- ⇒ Préparer la mise à l'abri ou l'évacuation
  - Faire une liste de tout le nécessaire à prendre avec vous (kit d'urgence)
  - Envisagez les dispositions à prendre pour vos animaux de compagnie
  - Renseignez-vous auprès de la mairie des lieux d'accueil et de leur itinéraire en cas d'évacuation
- ⇒ Prévoir éventuellement du matériel en prévention de la protection des habitations :
  - Une pompe à eau (style vide-cave)
  - Des parpaings, planches, mastic, silicone, sacs de sable...

N'empêchez pas l'eau de passer dans les jardins et espaces extérieurs dès lors qu'elle ne met pas en danger le logement, afin qu'elle s'écoule dans la prairie.

L'eau qui ne s'écoule pas chez vous va chez votre voisin !

## PENDANT : se mettre à l'abri

- ⇒ Couper le gaz et l'électricité
- ⇒ Fermer les poubelles
- ⇒ Aménager sa zone de survie
- ⇒ N'évacuer que sur ordre des autorités ou si vous y êtes forcés par la crue
- ⇒ Ne pas descendre dans les caves et sous-sols

## APRÈS : respecter les consignes

- ⇒ Aérer
- ⇒ Désinfecter à l'eau de javel
- ⇒ Chauffer dès que possible
- ⇒ Ne rétablir le courant électrique que si l'installation est sèche
- ⇒ Ne pas descendre dans les caves et sous-sols
- ⇒ Déclarer le sinistre à votre assurance dans les plus brefs délais

Cette fiche générale sera complétée par une communication plus ciblée à l'attention des habitants de la rue du Port, de la rue des Ursulines, de la route de la Gare et du chemin de la Bourdaisière, en cas de prochaine alerte inondation.